

Limoges, le 08 avril 2025

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'Éducation Nationale de la Haute-Vienne

à

Mesdames et Messieurs les personnels AESH

S/C

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les IEN de  
circonscription

**Service de l'École Inclusive**

Affaire suivie par :

Marie-Pierre Narbonne

Tél : 05 55 11 41 85

Mél : [marie-](mailto:marie-pierre.narbonne@ac-limoges.fr)

[pierre.narbonne@ac-limoges.fr](mailto:pierre.narbonne@ac-limoges.fr)

Adresse postale

13 rue François

ChénieuxCS 23124

87031 Limoges cedex 1

Adresse géographique :

5 allée Alfred

LerouxLimoges

Objet : mobilité annuelle – rentrée 2025

Pj : fiche de vœux

En tant qu'AESH suppléant(e), votre affectation est réexaminée à chaque rentrée scolaire afin de répondre aux besoins des élèves. Celle-ci sera donc déterminée en fonction des nécessités du service, tout en prenant en compte, dans la mesure du possible, vos vœux.

Je vous invite à exprimer vos vœux d'affectation pour l'année scolaire 2025-2026 en complétant le formulaire ci-joint. Celui-ci devra être retourné avant le **23 mai 2025**, à l'adresse suivante : **[ecoleinclusive87@ac-limoges.fr](mailto:ecoleinclusive87@ac-limoges.fr)**

Je vous remercie également d'en informer le/la coordonnateur/trice du PIAL auquel vous êtes actuellement rattaché(e).

À noter que la mobilité s'effectue vers un **PIAL** et non vers une commune ou un établissement spécifique. La liste des PIAL est consultable en pièce jointe.

Votre affectation définitive vous sera communiquée au plus tard le **4 juillet 2025**.

La coordinatrice départementale AESH reste à votre disposition pour toute question.

Pour le directeur académique,  
Par délégation,  
La secrétaire générale,



Corinne RUFFINONI